



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Aurillac, le 22 juillet 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Visite de Mme Auricoste, directrice du programme Petites Villes de Demain, dans le Cantal

**Juliette AURICOSTE, directrice du programme Petites Villes de Demain (PVD) à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), s'est rendue dans le département du Cantal pour aller, accompagnée de M. le Préfet, à la rencontre de territoires lauréats du programme et de leurs élus.**

Le programme Petites villes de demain vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

**Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires.** Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable.

Il traduit la volonté de l'État de donner à ces territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, de simplifier l'accès aux aides de toute nature, et de favoriser l'échange d'expérience et le partage de bonnes pratiques entre les parties prenantes du programme et de contribuer au mouvement de changement et de transformation, renforcé par le plan de relance.

**Les moyens mis à disposition dans le cadre de ce programme, notamment en ingénierie, sont l'occasion de porter des stratégies et des projets ambitieux pour renouveler les centres-bourgs du Cantal et leur donner une nouvelle attractivité.**

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46. 23.72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC

Le Cantal est particulièrement concerné par ce programme avec de nombreux centre-bourgs rencontrant des difficultés malgré le rôle de polarité essentiel qu'ils jouent dans le maillage territorial et l'accès aux services et équipement pour la population.

**Dans ce contexte, 9 intercommunalités et 26 communes ont été désignées lauréates du programme Petites Villes de Demain le 11 décembre dernier.**

Juliette AURICOSTE, directrice du programme Petites Villes de Demain, est allée à la rencontre de territoires du Cantal lauréats du programme, jeudi 22 juillet. Accompagnée par Serge CASTEL, préfet du Cantal, Charbel ABOUD, Secrétaire Général et Mario CHARRIERE, Directeur Départemental des Territoires, sa visite avait pour objectif de rencontrer les élus locaux afin d'échanger sur le programme et les projets de revitalisation.

La journée a débuté par une visite dans le centre de Murat en présence notamment de Gilles CHABRIER, maire de Murat, et Didier ACHALME, président de Hautes Terres Communauté, ainsi que d'autres élus de la communauté de communes concernés par le programme PVD.

La matinée s'est ensuite poursuivie par la visite de Vic-sur-Cère et la rencontre des élus Annie DELRIEU, maire de Vic-sur-Cère, et Dominique BRU, présidente de la communauté de communes de Cère et Goul en Carladès et Bruno FAURE, président du conseil départemental.

À cette occasion, Serge CASTEL, préfet du Cantal, Bruno FAURE, président du Conseil départemental, Dominique BRU, présidente de la communauté de communes de Cère et Goul en Carladès et Annie DELRIEU, maire de Vic-sur-Cère, ont signé la sixième convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain.

En début d'après-midi, Juliette AURICOSTE, directrice du programme PVD, a introduit avec Serge CASTEL, préfet du Cantal, le troisième comité de suivi départemental du programme Petites Villes de Demain en visioconférence. Présidé par le Préfet, ces comités réunissent l'ensemble des collectivités lauréates du programme et permettent de leur apporter des informations et de l'actualité sur le programme, d'avoir un temps d'échange dédié ou encore de faire témoigner des élus ou acteurs de l'aménagement sur la revitalisation. Ce troisième comité avait pour objectif de donner la parole aux partenaires locaux du programme afin de présenter leur rôle et leur offre d'accompagnement dans le cadre de celui-ci.

La journée s'est conclue en Châtaigneraie Cantalienne par la visite de la commune Laroquebrou. Accompagnée de Charbel ABOUD, Secrétaire Général, de Mario CHARRIERE, Directeur Départemental des Territoires et d'Anne BOREL, Architecte des Bâtiments de France, Juliette AURICOSTE, directrice du programme PVD, a rencontré Pascal MALVEZIN, maire de Laroquebrou les autres maires lauréats PVD de la Châtaigneraie Cantalienne : Isabelle LEMAIRE, maire de Montsalvy ; Florian MORELLE, maire de Mours ; Gilles COMBELLE, maire du Rouget-Pers.

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46. 23.72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC